



LA VILLE DE NEUCHÂTEL ET LA FEN COMMUNIQUENT

Aux représentants des médias

La Ville et la FEN s'entendent sur les nuits estudiantines

La présence de jeunes en formation à l'origine d'une vie culturelle riche et diversifiée

La Ville de Neuchâtel se félicite de la présence sur son territoire d'une université, de plusieurs hautes écoles, de lycées et d'un centre professionnel. Elle est fière d'accueillir une forte population d'apprentis et d'étudiants et souhaite que cette jeunesse se plaise à Neuchâtel. C'est pourquoi les Autorités communales s'efforcent de créer les conditions-cadre les plus favorables pour que se développe dans notre cité une vie culturelle riche et diversifiée qui réponde aux besoins de divertissement d'une jeunesse en formation. Les nuits estudiantines en font partie, qui pourront toujours être organisées dans des locaux appartenant à la Ville. La Direction de la culture en a donné l'assurance à la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) avec qui un dialogue régulier sera désormais instauré.

Des conditions-cadre favorables, cela signifie concrètement que les associations d'étudiants des différentes facultés, des lycées, du CPLN et de la HEG pourront louer sans restrictions autres que celles prévues par les réglementations en vigueur les différents lieux qui appartiennent à la Ville pour y organiser leurs fêtes. La Ville et la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) ont trouvé un accord satisfaisant à ce sujet tout en convenant de se parler davantage à l'avenir afin d'éviter des malentendus comme celui – résultant de maladresses dans la communication de la part de la Ville - qui a amené les étudiants à penser qu'ils n'étaient plus les bienvenus à la Case à chocs ou à la ferme de Pierre-à-Bot.

En automne 2015, la FEN et plusieurs associations d'étudiants et de lycéens organisatrices de soirées festives écrivaient en effet au directeur de la Culture pour s'indigner de ne plus pouvoir louer des locaux communaux et demander à la Ville de leur trouver des alternatives. La FEN disposait d'indications tangibles lui laissant

croire que les étudiants ne pourraient plus disposer de la Case à chocs et de la Ferme de Pierre-à-Bot.

Pour dissiper ces malentendus de communication, Thomas Facchinetti - accompagné des chefs des services de la culture et des infrastructures culturelles - a rencontré à deux reprises les représentants des étudiants. Ces rencontres se sont déroulées dans un climat serein et une ambiance détendue. Le directeur de la Culture a rassuré les étudiants en leur garantissant qu'ils étaient toujours les bienvenus à la Case à chocs comme dans la salle de Pierre-à-Bot et qu'ils pouvaient sans problème continuer à y organiser leurs soirées à condition de respecter les règlements en vigueur. Il a également dressé l'inventaire des locaux adéquats pour ce genre de fêtes en ville et dans les environs.

D'une façon plus générale, les étudiants ont pu clarifier leurs besoins pour l'organisation de leurs soirées et préciser les contraintes qui sont les leurs, notamment au niveau financier. Ils ont rappelé que la plupart de ces soirées se déroulaient correctement et qu'il était important que la jeunesse en formation nombreuse à Neuchâtel puisse continuer de se divertir et de faire la fête à bon compte.

En charge de la politique de la jeunesse et des bâtiments à vocation culturelle, le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles mettra ses compétences à disposition des associations d'étudiants pour leur faciliter la tâche lors de l'organisation de soirées. Il pourra cas échéant servir d'intermédiaire avec les autres services communaux lors de demandes d'autorisation de manifestation. Une rencontre avec le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires organisée à l'initiative de la Ville s'est par ailleurs déroulée le 25 février, qui a permis aux étudiants de mieux comprendre les démarches à effectuer jusqu'à l'obtention de la fameuse autorisation.

D'une manière générale, la Ville de Neuchâtel, par la Direction de la culture, et la FEN ont décidé d'instaurer un dialogue régulier. Des rencontres semestrielles seront désormais organisées entre les représentants des étudiants et le conseiller communal en charge de la Culture de façon à ce que la Ville et la FEN puissent faire part de leurs demandes et préoccupations réciproques.

Neuchâtel, le 10 mars 2016

Direction de la culture
Fédération des étudiants neuchâtelois

Renseignements complémentaires : Thomas Facchinetti, directeur de la culture, tél. 032 717 75 01
courriel : thomas.facchinetti@ne.ch

Romain Dubois, secrétaire général de la FEN, tél. 076 465 44 67

Line Magnanelli, Responsable du dicastère de la politique interne de la FEN, tél. 079 900 59 97